



La progression de l'emploi se confirme

Pour ce dernier trimestre 2017, les effectifs du secteur privé de la région Paca continuent d'augmenter. Les embauches en contrat CDI continuent de progresser ce qui note une amélioration du contexte économique de la région.

Bien que les demandeurs de délais soient encore en baisse ce trimestre, le taux d'impayés continue d'augmenter surtout pour les très petites entreprises, mais de manière moins prononcée au fil des trimestres.

CHIFFRES CLÉS

+0,3 %

Evolution trimestrielle de l'emploi

+2,9 %

Evolution trimestrielle des déclarations d'embauche en CDI

AVERTISSEMENT

L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication.

A compter du 1^{er} janvier 2017, les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, la source des effectifs intérimaires ainsi que la méthodologie de désaisonnalisations des séries dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares (données hors intérim).

Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique Acoss Stat / n°241 - annexe information méthodologique.

Les effectifs privés continuent d'augmenter en Paca

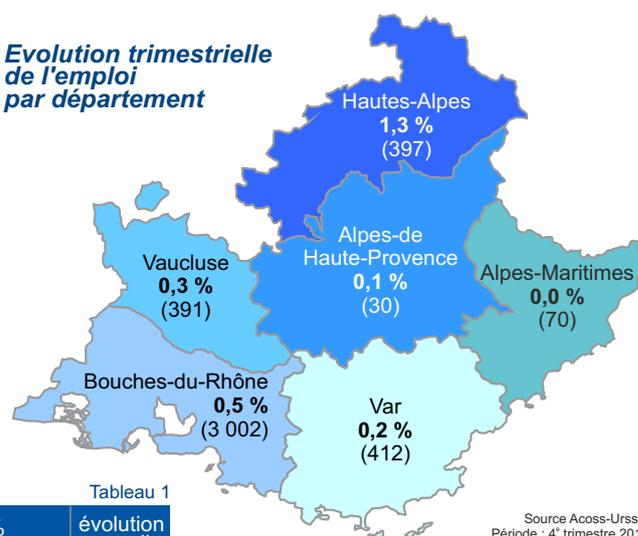
Le quatrième trimestre 2017 est marqué par une augmentation de 0,3 % des effectifs du secteur privé en région Paca, une évolution inférieure à celle au niveau national (+0,4 %).

La masse salariale avec une augmentation de 1,1 % pour Paca progresse plus qu'au niveau de la France entière, mais ne permet cependant pas de réduire de manière significative l'écart en montant avec la moyenne nationale du salaire moyen brut par tête (cf. tableau 1).

Au niveau départemental, la meilleure évolution des effectifs est pour le département des Hautes-Alpes ce trimestre qui se démarque des autres (+1,3 %), suivi par les Bouches-du-Rhône avec 0,5 % de progression.

Les bassins d'emplois des Bouches-du-Rhône sont tous créateurs d'emploi ce dernier trimestre notamment celui d'Istres-Martignes qui est le plus dynamique (+1,2 %).

Evolution trimestrielle de l'emploi par département



Source Acoss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Evolution de l'emploi et de la masse salariale

Tableau 1

	niveau 2017 T4	évolution trimestrielle en %					évolution annuelle en % 2017 T4 / 2016 T4
		2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4	
Région							
Emploi (en milliers)	1 326	0,6	0,3	0,4	0,3	0,3	1,3
Masse salariale (en M€)	9 528	0,8	1,1	0,9	0,9	1,1	4,1
SMPT	2 395	0,5	0,7	0,5	0,5	0,7	2,5
France							
Emploi (en milliers)	18 225	0,6	0,4	0,5	0,3	0,4	1,5
Masse salariale (en M€)	141 635	0,8	1,3	0,8	0,8	1,0	4,0
SMPT	2 592	0,4	0,8	0,4	0,4	0,6	2,2

SMPT = salaire moyen par tête

Source Acoss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Note de lecture :

L'emploi dans les Bouches-du-Rhône augmente de 0,5 % entre le 3^e et le 4^e trimestre 2017, soit un gain de 3 002 postes

La même tendance est observée pour les bassins du Vaucluse qui sont également tous en croissance positive et permet ainsi d'afficher une progression de 0,3 % des effectifs pour ce département.

Seul le département des Alpes-Maritimes voit ses effectifs stagner ce dernier trimestre 2017, la croissance du bassin d'emplois Cannes-Antibes ne suffisant pas à compenser le recul des bassins niçois et mentonnais.

Evolution trimestrielle des effectifs salariés



Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

L'emploi par secteur d'activité

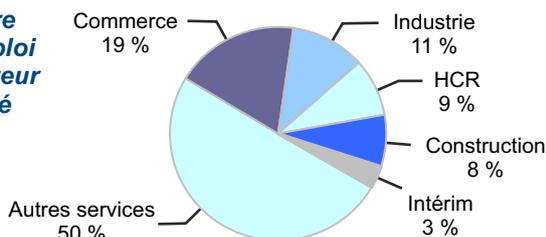
Une belle progression des effectifs du secteur de la construction

Pour ce quatrième trimestre 2017, tous les secteurs d'activité affichent une croissance positive des effectifs à l'exclusion du secteur de l'hébergement et de la restauration qui marque un recul de -0,1 % par rapport au troisième trimestre.

Avec une augmentation trimestrielle de +0,8 % de ses effectifs, le secteur de la construction contribue à la création nette de 847 postes au dernier trimestre 2017 alors que ce secteur ne représente que 8 % des emplois Paca.

Les secteurs des services (hors hébergement et restauration) et du commerce qui regroupent près de 70 % des effectifs de la région Paca continuent de progresser avec respectivement +0,2 et +0,4 % d'évolution pour ce dernier trimestre.

Structure de l'emploi par secteur d'activité



Graphique 2

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Emploi régional par secteur d'activité

Tableau 2

	Effectifs 2017T4	Evolution trim en % 2017T4/2017T3	Gain/perte net 2017T4/2017T3
Autres services	667 023	0,2	1 518
Commerce	247 491	0,4	984
Industrie	148 459	0,3	471
Hôtel, Café et Restauration	114 475	-0,1	-75
Construction	103 943	0,8	847
Intérim	44 477	1,3	557
Total	1 325 868	0,3	4 302

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Evolutions atypiques par secteur d'activité

Tableau 3 - 1

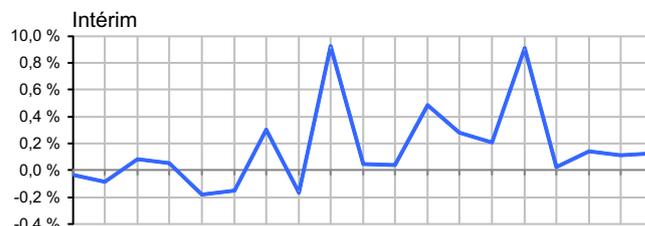
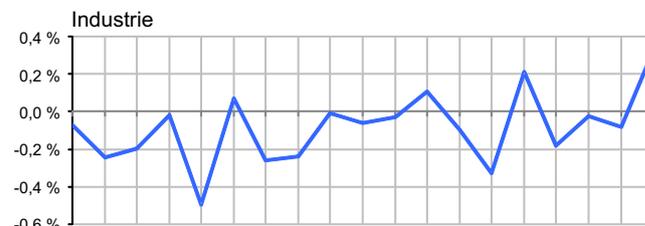
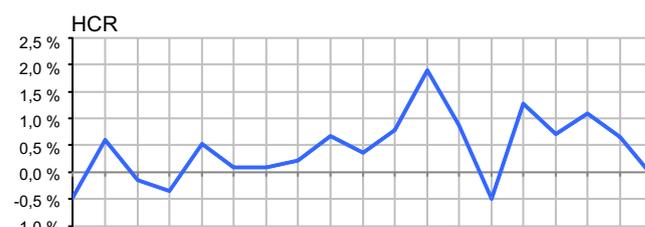
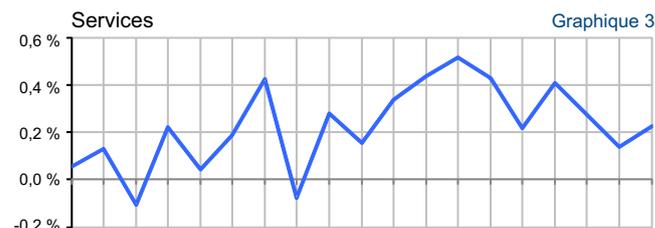
Secteurs les plus dynamiques	Effectifs	Evolution
Commerce ; réparation d'autos et motos	247 491	0,4 %
Construction	103 943	0,8 %
Activités scientifiques et techniques ; soutien et services administratifs	192 237	0,4 %

Tableau 3 - 2

Secteurs les plus en difficulté	Effectifs	Evolution
Autres activités de services	63 721	-0,9 %
Hôtel, Café et Restauration	114 475	-0,1 %
Industries extractives, énergie, eau	26 367	-0,2 %

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs en glissement trimestriel



Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Les déclarations d'embauche

Les CDI toujours en progression

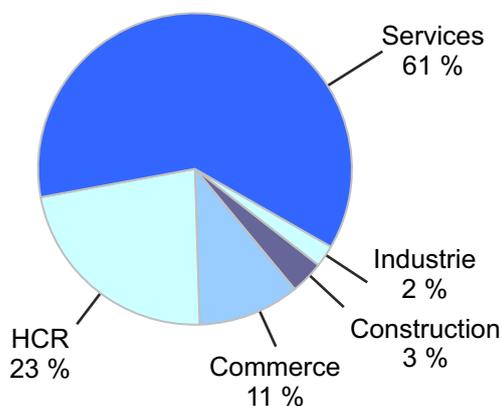
En région Paca, les embauches hors intérim continuent de progresser pour ce dernier trimestre 2017 (+2,1 %) notamment avec des embauches en CDI toujours en augmentation (+2,9 %). Les embauches en CDI représentent 16 % des déclarations d'embauche (cf. tableau 4).

Tous les secteurs d'activité de Paca bénéficient de cette hausse des déclarations d'embauche au quatrième trimestre. Les meilleures évolutions sont pour le secteur de l'hébergement et la restauration qui représente 23 % des déclarations d'embauche et affiche une augmentation de 3,7 % au dernier trimestre 2017 (cf. tableau 5) suivi par le secteur de la construction (+3,5 %), bien qu'il ne représente que 3 % des déclarations.

Le secteur des services termine l'année par une hausse sensible des embauches (+1,4 %) après plusieurs mois de hausse aux alentours de 0,5 %.

Cette progression des embauches concerne également tous les types d'entreprises ce trimestre, notamment celles de 10 à 49 salariés, avec une évolution trimestrielle de 2,7 %. Les embauches dans les TPE progressent un peu moins (+1 %).

Déclarations d'embauche par secteur d'activité



Graphique 4

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Déclarations d'embauche par type de contrat (hors intérim)

Tableau 4

Type de contrat	Nombre de déclarations	Poids en %	Evolution trimestrielle en %
CDD d'un mois ou moins	344 216	67	2,4
CDD de plus d'un mois	87 618	17	0,0
CDI	79 435	16	2,9
Total	511 269	100	2,1

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Déclarations d'embauche dans l'intérim

Tableau 4-1

Type de contrat	Nombre de déclarations	Evolution annuelle en %
Intérim	356 630	13,2

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Déclarations d'embauche par secteur d'activité (hors intérim)

Tableau 5

Secteur	Nombre de déclarations	Evolution trimestrielle en %
Services	313 112	1,4
Hôtel, Café et Restauration	115 378	3,7
Commerce	53 620	1,8
Construction	17 521	3,5
Industrie	11 637	2,5
Total	511 269	2,1

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Déclarations d'embauche par taille d'entreprise (hors intérim)

Tableau 6

Taille d'entreprise	Poids des déclarations	Evolution trimestrielle en %	Part des CDI en %
1-9 salariés	35 %	1,0	20,0
10-49 salariés	38 %	2,7	14,8
50 salariés ou plus	27 %	2,2	11,5
Total	100 %	2,1	15,7

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Les demandeurs de délais de paiement

Nette diminution du nombre d'entreprises en difficulté

Au dernier trimestre 2017, le nombre de demandeurs de délais continue de fortement baisser (-26 %) par rapport au quatrième trimestre 2016. Si cette baisse concerne l'ensemble des entreprises, les très petites entreprises améliorent cependant sensiblement leur situation avec une diminution de 28 % des demandeurs de délais en annuel.

Le secteur le plus impacté reste celui de la restauration et hébergement avec une augmentation de la part des demandeurs par rapport au trimestre précédent (4,4 % au lieu de 3,2 %) suivi par les secteurs de l'industrie et de la construction qui restent en dessous des 3 % de demandeurs pour ce dernier trimestre 2017.

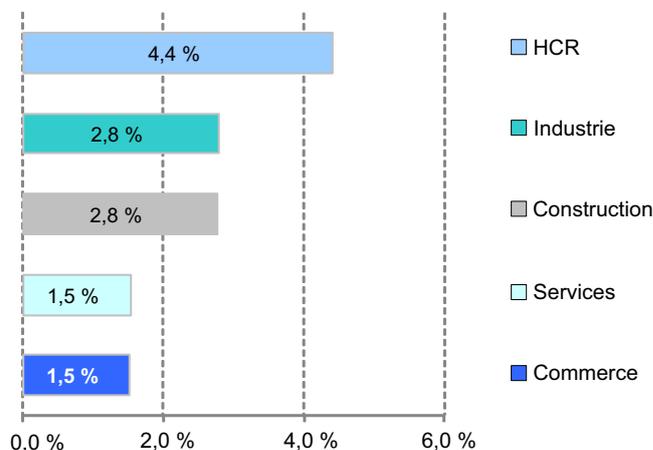
Demandeurs de délais par taille d'entreprise

Tableau 7

Taille d'entreprise	Nombre de demandeurs	Evolution annuelle en %
1-9 salariés	2 937	-28,2
Plus de 9 salariés	519	-11,1
Total	3 456	-26,0

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Part des demandeurs de délais de chaque secteur d'activité



Graphique 5

Source Acooss-Urssaf
Période : 4^e trimestre 2017

Les cotisations non recouvrées

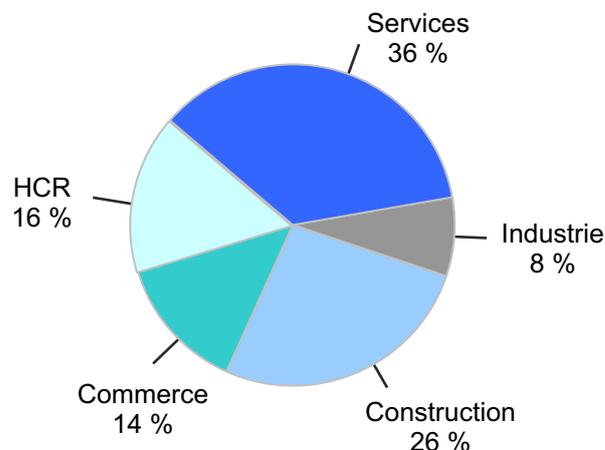
Hausse des impayés

La hausse des impayés amorcée depuis le deuxième trimestre 2017 en Paca se confirme encore au dernier trimestre de l'année. Cependant, au fil des mois cette hausse tend à être moins prononcée, ce qui laisse espérer une amélioration en 2018.

Cette augmentation impacte particulièrement les très petites entreprises avec une évolution des impayés de 1,6 point en annuel (cf. tableau 8). Les entreprises de plus de 9 salariés inversent la tendance à la hausse avec une évolution en annuel de -0,1 %.

Par secteur d'activité, celui de la construction reste le plus impacté autant en terme de taux d'impayés (5,7 %) qu'en terme d'évolution (+1,5 % en annuel), suivi par le secteur de l'hébergement et la restauration.

Structure des impayés par secteur d'activité



Graphique 6

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2017 à décembre 2017

Taux d'impayés par taille d'entreprise

Tableau 8

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
1-9 salariés	5,6	1,6
Plus de 9 salariés	0,6	-0,1
Total	1,6	0,2

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2017 à décembre 2017

Taux d'impayés par secteur d'activité

Tableau 9

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
Construction	5,7	1,5
Hôtel, Café et Restauration	4,3	0,2
Commerce	1,3	0,1
Services	1,1	0,1
Industrie	0,8	0,0
Total	1,6	0,2

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2017 à décembre 2017

Sources et méthodologie

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel ("secteur privé" selon la définition de la DGAFP) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle Sociale Agricole), hors activités extra-territoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus depuis mars 2015 des Déclarations sociales nominatives (DSN) se substituant progressivement aux BRC. Au premier trimestre 2016, les DSN ont permis de déclarer plus de 57 % des effectifs salariés du régime général. A ce stade de la montée en charge, les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC.

La masse salariale (assiette déplacée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un,

indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de masse salariale produites au niveau national par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 12/10/2016 - JORF du 16/11/16 et avis n°2013-05 - JORF du 28/12/2013).

Les déclarations d'embauche sont issues des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) remplies par les employeurs dans le cadre de l'embauche des salariés.

Les données de l'emploi et des embauches sont provisoires pour le trimestre étudié. Les indicateurs présentés sont corrigés des variations

saisonniers et des effets jours ouvrables (CVS - CJO) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.

Les demandeurs de délais de paiement sont les entreprises du secteur privé ayant sollicité l'Urssaf afin de bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations.

Les cotisations non recouvrées sont les cotisations sociales attendues par l'Urssaf et qui n'ont pas encore été acquittées. Elles font l'objet de procédures de recouvrement en cours.

Retrouvez sur acoss.fr les publications de l'Acooss et des Urssaf, des données à télécharger, ainsi que des précisions sur les sources et les méthodologies.

ISSN 2273-7510

Directeur de la publication :
Ghislaine Barrou

Rédacteur en chef :
Christelle Barailler

Rédacteurs : Nathalie Humbert,
Nathalie Romera, Laure Senia

Siège : 20 avenue Vito
13299 Marseille Cedex 20

www.paca.urssaf.fr